ASSEMBLÉE NATIONALE

3 avril 2021

FIN DE VIE - (N° 4042)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N º 2977

présenté par
M. Breton

ARTICLE PREMIER

Supprimer la dernière phrase de l’alinéa 4.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il convient de rester au droit actuel.